



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E82935

VALABLE JUSQU'AU 15/09/2026

ÉDITÉ LE 04/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 215 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 498 892 835

Siret : 498 892 835 00022

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5417819

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000021731445204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000021731445204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2024

Raison sociale : COUVREURS DE L'ATLANTIQUE

7 RUE DE LA COMMUNAUTE
PA DE LA FORET
44140 LE BIGNON

Téléphone : 02 51 71 34 78

Portable : 06 11 44 13 96

Fax :

Site Internet : www.couvreurs-atlantique.com

E-mail : contact@couvreurs-atlantique.com

Responsabilité légale :
PICHON ALEXANDRE GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/05/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	14/05/2025
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	07/06/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	14/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/07/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.